

LE COIN DES ANNONCES

Espace de communication
offert par Flin'Infos

De nouveaux professionnels s'installent sur la commune...



Infirmière
Soins à domicile et cabinet

DEREGNAUCOURT Béangère
Infirmière Diplômée d'Etat

06.27.92.63.96
03.27.91.43.31

70, rue du bien - 59148 Flines Lez Râches -

Esthetica Concept
Tout l'Esthétique pour vous

CAROLINE
Chez moi ou Chez vous

7 Rue du Marais de Bouvignes
59148 Flines Lez Râches quartier
St Charles

0645989191 / 0327940002
estheticaconcept@gmail.com
www.estheticaconcept.com



La Chambre de Commerce et d'Industrie (C.C.I) propose aux entreprises de plus de 3 ans et de moins de 10 salariés de bénéficier des conseils d'un expert C.C.I. Cet accompagnement appelé «Booster» peut porter sur la performance commerciale, le numérique, la gestion, la relation client, les ressources humaines ou la transmission. Il dure 2,5 jours et se passe dans l'entreprise. Grâce à une prise en charge par la Région Hauts-de-France et le Feder, son coût est de 150 euros H.T. soit 80 % de la valeur réelle. Pour en savoir plus : www.hautsdefrance.cci.fr/booster-tpe



Edition 2018

**GRANDE BRADERIE
DES MINI-POUSS**

DIM. 29 JUILLET
7h - 13h

à FLINES-LEZ-RÂCHES

Sur le parking - PLACE HENRI MARTEL
5 EUROS LES 3 MÈTRES - Restauration sur place
>> AU PROFIT DE LA CRÈCHE !

Réservez vite votre emplacement !
Renseignements : La Salle Communale

Infos : 06 95 28 74 83 / mini-poussettes@gmail.com



Brocante :

En partenariat avec le Comité des fêtes, le C.C.A.S organise une brocante le 15 juillet prochain dans la Grand'Rue et la rue du Parc. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le C.C.A.S. au 03.27.91.62.76.



Flines au Fil de son Histoire (FFH) prépare une exposition pour le **Centenaire de la Grande Guerre** : «50 mois d'occupation par les Allemands à Flines» les vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 novembre. L'association recherche tout document, objet, archive, photo, correspondance... pour illustrer la vie des Flinois en pays occupé, mais également sur les Flinois envoyés au front ou faits prisonniers en Allemagne. Site : flinesaufildesonhistoire.fr
Contacts : monique.heddebaut@gmail.com
françoise.vanhove@bbox.fr
03 27 91 63 51



Soldats allemands sur le «Pavé d'Orchies»

HORAIRES MAIRIE

LUNDI, MARDI, JEUDI : 8H30 - 12H30 ET 14H - 17H30
MERCREDI : 8H30 - 12H30
VENDREDI : 8H30 - 12H30 ET DE 14H - 16H30
SAMEDI : 8H30 - 12H

HORAIRES DU CIMETIÈRE :

DU 1ER MARS AU 30 AVRIL : 7H30 - 19H
DU 1ER MAI AU 30 SEPTEMBRE : 7H30 - 20H30
DU 1ER AU 31 OCTOBRE : 7H30 - 19H
DU 1ER NOVEMBRE AU 28 FÉVRIER : 8H - 17H

Flin'infos

VILLE DE FLINES-LES-RÂCHES N° 62 JUILLET 2018

Bel été à tous !

**Les adjoints
et conseillers municipaux délégués
sont à votre écoute...**



Dominique PREVOST
Adjoint
Communication, culture,
démocratie participative,
développement durable,
développement économique local



Jean-Paul COPIN
Adjoint
Gestion de l'espace agricole,
chemins ruraux,
gestion du cimetière



Patricia VANNESTE
Adjointe
Enfance, jeunesse,
écoles



Pierre DHINAUT
Adjoint
Urbanisme



Jean-Michel MONTOIS
Conseiller municipal délégué
Sobriété énergétique

**Permanences de Mme le Maire
Tous les samedis de 9h à 11h**



Annie MONNIER
Adjointe
Action sociale, aînés,
cérémonies



Annick BIGOURD
Adjointe
Sport, vie associative,
équipements sportifs



Muriel DOUDOK
Adjointe
Accessibilité,
personnes à mobilité réduite,
sécurité routière



Jean-Marie TRICOT
Conseiller municipal délégué
Animation locale



Fanny CHRETIEN
Conseillère municipale déléguée
Bâtiments publics

Si vous souhaitez être reçu, prenez rendez-vous à l'accueil de la mairie ou au 03.27.91.62.76

Flines'Infos #62

Editeur : Mairie de Flines-Les-Râches, Place H. Martel
59148 Flines-Les-Râches. Tél : 03.27.91.62.76
Directeur de la publication : Annie Goupil, Maire.
Directeurs de la communication :
Dominique Prévost, adjoint et Jean-Marie Tricot,
conseiller municipal délégué.
Coordination : Catherine Rénier, Mélinda Borneman.
Photos : © D.Prévost
Conception et impression :
NOUVELLE IMPRIMERIE Orchies (Tél : 03.20.71.90.26)

Permanences

M. Alain Bruneel, député :
34 rue Carnot à Sin-le-Noble - 03.27.08.37.40
CARSAT : 3960
Mission locale : 03.27.96.15.14
Assistants sociaux :
Mme Wille (UTPAS) 03.59.73.31.00
CPAM : 03.20.05.65.60
Régimes miniers : 03.61.29.10.05 (CARMI)
03.21.79.48.48 (ANGDM)

EDITO



Le printemps a été riche en événements sur la commune.

Cette période est traditionnellement celle de la reprise des manifestations festives. Nos associations et les écoles ont démontré une fois de plus leur dynamisme. Vous vous en rendez compte dans les pages qui suivent.

Autre point important, le développement de notre plan alimentaire communal. Nous l'évoquions dans le précédent Flin'infos, il se concrétise et prendra toute son ampleur dès la rentrée prochaine.

Les grands objectifs sont définis, il s'agit de permettre à chacun d'accéder à une alimentation saine et durable, de lutter contre le gaspillage alimentaire, de soutenir les producteurs locaux, de faciliter la pratique du jardinage...

Ce sont les grandes lignes d'un projet qui prendra forme en s'adaptant à vos envies, vos attentes et surtout avec votre soutien. Parmi les premières actions qui ont déjà été mises en place : le concours de recettes, des dégustations au restaurant scolaire, un repas bio à l'accueil de loisirs du mercredi, un stand au salon des savoir-faire flinois... Vous en retrouverez un bel aperçu en page 17.

En octobre, nous organiserons la première réunion publique pour vous présenter toutes les possibilités qui vont ainsi s'ouvrir à vous au travers de ce plan.

Nous sommes aussi heureux de constater que les écos-jardins se développent, vous en découvrirez un nouveau en page 18 et les prochains Flin'infos devraient vous révéler d'autres jardins aussi extraordinaires que naturels.

Les vacances sont arrivées, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un bel été et surtout à vous donner rendez-vous dès la rentrée pour continuer à faire de Flines une commune où nature et modernité font bon ménage.

Annie Goupil,
Maire

Sommaire

2 > 3
VOS INTERLOCUTEURS
L'EDITO

4 > 5
LA VIE DES ASSOS

6 > 11
RÉTRO ACTU

12 > 13
L'ACTION SOCIALE
L'ACCUEIL DE LOISIRS

14 > 15
LE CONSEIL MUNICIPAL
DES ENFANTS

16 > 17
PLAN ALIMENTAIRE COMMUNAL

18 > 19
LES ÉCO-JARDINIERS

20 > 21
ESPACE PUBLIC

20 > 21
COMPTE-RENDU DU CONSEIL
MUNICIPAL, DROIT D'EXPRESSION

24
LE COIN DES ANNONCES

La vie des assos

La dernière née... GAMES OF FLINES



On a tous en mémoire les grands classiques des jeux de société de notre enfance : Monopoly, Scrabble, Trivial Pursuit et autres Mille bornes. Mais il y en a beaucoup d'autres, plus récents. Découvrez-les avec Games of Flines...



Le club a ouvert ses portes mi-avril. Les soirées ont lieu au Mille Clubs, rue Jacques Prévert, tous les vendredis à partir de 20h30.

D'autres créneaux sont proposés certains dimanches. Soyez à l'affût des dates !

Plus d'infos...
Sur Facebook : Game of Flines
Après d'Eric au 07 77 30 63 90 (après 18h)
ou de Véronique au 06 69 91 86 48 (après 18h)
Par mail : gameofflines59148@gmail.com



Games of Flines propose une sorte « d'auberge espagnole » ludique où chacun amène ses jeux (ou pas), joue avec les jeux à disposition et avec les joueurs présents.

Assez de vos soirées devant vos écrans, chacun dans son coin ?! Ce club a pour but de vous faire découvrir les jeux de société modernes, dans une bonne ambiance lors de soirées organisées à Flines-Lez-Râches. Il est ouvert à toutes les générations.



Deux façons d'accéder aux soirées-jeu :

- **Devenir adhérent** : La cotisation annuelle est de 20 € avec tarifs dégressifs selon la composition familiale.
- **Etre visiteur** : 2 € de droit d'entrée par soirée-jeu.

Des prix dégressifs sont proposés aux familles, étudiants, chercheurs d'emploi, bénéficiaires du RSA...

Les soirées sont accessibles aux personnes de +16 ans (autorisation écrite du responsable légal indispensable pour les mineurs). Les mineurs de moins de 16 ans devront être accompagnés d'un adulte.

Vous n'avez pas de jeux de société?

Pas d'inquiétude ! D'autres membres pourront vous en proposer et vous les faire découvrir.

Des jeux de tous niveaux sont toujours disponibles et des soirées thématiques sont régulièrement organisées afin de mettre en avant des jeux peu ou pas connus du grand public.

L'une des plus anciennes... L'OLYMPIQUE FLINOIS

Un peu d'histoire

Le club est né en 1949, les statuts de l'association ont été déposés en préfecture le 10 juin. A l'époque le siège est hébergé au café Francis Marmousez, rue du coin (maintenant nommée rue du 11 novembre).

L'Olympique Flinois est alors un club phare du Douaisis. Chaque dimanche, plus de 300 spectateurs viennent assister aux matchs. En février 1951, se crée un club de supporters, « Allez l'OF », dont le siège est au café Jean Legrand, rue de la gare (maintenant nommée rue du 8 mai).

En 1959, à l'initiative de Georges Wartelle, le club décide de se lancer dans une politique de recrutement et de formation des jeunes. Deux équipes minimes sont formées sous la direction de Jacques Lherminet.

Le premier tournoi de Pâques, manifestation emblématique du club, est organisé en 1987.

Et aujourd'hui ?

La nouvelle est officielle depuis quelques jours, les deux équipes seniors montent en division supérieure et l'équipe féminine évoluera en division 1 dès la saison prochaine

Grâce à l'implication de bénévoles comme David, le club a reçu le soutien de nouveaux sponsors au cours de la saison 2017/2018.

Les joueurs sont fiers de porter leurs nouveaux équipements avec lesquels ils font rayonner le club à travers la région.



Entré au club quand il était enfant, Sébastien Pot en a repris la présidence il y a 6 ans. Il s'investit beaucoup dans la formation des jeunes.



Le club fêtera ses 70 ans en juin 2019. L'équipe prévoit un grand week-end festif pour célébrer cet événement.

L'appel est lancé à tous les Flinois qui voudraient être de la fête ou participer à son organisation...



Infos pratiques

Cotisation : U6 à U9 : 30 €, U10 à U18 : 40 €, U19 à seniors : 50 €
Renseignements auprès de Sébastien Pot au 06.70.03.53.36 ou sebpot0588@orange.fr

Rétro actu

**1ER MAI, FÊTE DU TRAVAIL,
DU MUGUET ET DES MÉDAILLES...**

La cérémonie et la remise des médailles du travail ont eu lieu à la salle des fêtes en présence des élus et des représentants du conseil municipal des enfants.

Voici la liste des heureux récipiendaires :



ECHOLON ARGENT = 20 ANS : Virginie BOULET, Carine DASSONVILLE, Rachel DUHEM, Grégory TABARY, Patrice CAUDRELIER, Sylvie LELEU.

ECHOLON VERMEIL = 30 ANS : Laurent STOLZ, Michel WARUSFEL, Marie Claire DARRAS, Patrick DARRAS, Maryline DELANNOY, Brigitte HUSSE, Giovanni LA MONICA, Laurent DURIEZ, Pascal RADOJEWSKI, Claude VAN EECKHOUDT.

ECHOLON OR = 35 ANS : Bernard DEREGNAUCOURT, Jean Marc LIOUVILLE, Isabelle RENARD, Jean Marc RIEGERT, Alain STASIAK, Christiane BAUDUIN, Jean Bernard CABRE, Joël DESPRES, Jean Luc LELEU, Laurent ROUXEL

ECHOLON GRAND OR = 40 ANS : Patrick LAGACHE, Mireille CLEMENT, Christian PARMENTIER

Félicitations à toutes et tous !

DEVOIR DE MEMOIRE

Congrès des Anciens Combattants :

C'est le 15 avril, dans la salle des fêtes, que s'est déroulé le Congrès des Anciens Combattants de l'arrondissement de Douai.

M. Alain Bruneel, député, y avait été invité par Michel Dubus, président de l'association des Anciens Combattants.

Un dépôt de gerbe a eu lieu au monument aux morts.



L'exposition sur **Eusebio Ferrari et la Résistance** a été vue par de nombreux scolaires, devoir de mémoire oblige...

Une conférence-débat animée par Fabrizio Quaglio, petit neveu d'Eusebio, a permis d'en apprendre un peu plus sur ce jeune résistant tué à l'âge de 22 ans.



LES ENTREPRENEURS FLINOIS ONT DU TALENT...

L'association des Artisans et Commerçants Flinois (ACF) a organisé son traditionnel salon des savoir-faire flinois à la salle des fêtes le dimanche 3 juin.

Cet événement a été précédé de concours et bien évidemment de remises de prix.



Le concours de dessins a été remporté par la classe de Mme Vaincourt à Gérard Philipe et celle de

Mme Fruscella à Brossolette. Chacune a remporté un bon d'achat de 50 euros pour du matériel pédagogique.

Auto-école DOMINICK



Talents reconnus.

Une entreprise flinoise mise à l'honneur lors du 20ème concours de talents organisé par la Boutique de Gestion des entreprises (BGE). Il s'agit de l'auto-moto école Dominick. Elle a été reprise par Aurélie Leborgne en mars 2017, son siège social est à Flines mais elle dispose aussi de locaux à Raimbeaucourt et à Faumont. Au total, elle emploie 5 salariés. Chef d'entreprise primée dans la catégorie Services, Aurélie Leborgne participera au concours national Talents BGE qui aura lieu à Paris en octobre prochain.

Pour être accompagné dans la création ou la reprise d'entreprise, contactez la BGE 309, avenue du Maréchal Leclerc à Sin-le-Noble douaisis@bge-hautsdefrance.fr Tel. 03.20.19.20.00

La Centrale française de la broderie



Atelier et show-room sont ouverts au public

C'est un haut lieu du textile français : la centrale française de la broderie, entreprise de sous-traitance qui travaille avec les grands noms du sport et de la mode est désormais flinoise. Son gérant Nicolas Abraham avait pour objectif d'ouvrir son activité aux particuliers, c'est chose faite ! Il a emménagé sur notre commune en mai, a créé deux emplois. Il gère désormais une équipe de 7 personnes. Sa volonté première est de faire vivre l'activité locale. Après avoir organisé la fête de la broderie le 10 juin dernier, il va mettre en place dès septembre des cours de broderie, recevoir les écoles ou les clubs de personnes âgées et créer d'autres événements qui feront parler de Flines au niveau national et bien au delà de nos frontières. Si vous avez un vêtement, un objet à personnaliser ou une bâche à faire imprimer, vous savez où vous adresser...

Rétro actu

CONCERT « JE CHANTE LA MUSIQUE »

Sur scène le samedi 14 avril dernier, les 17 chanteurs de la troupe « **Plein Chant** » de l'Association Art & Compagnie ont enchanté leur public venu nombreux les voir.



Un véritable show, haut en couleurs, un spectacle où les chansons et medleys, présentés avec brio par Jean-Marie Tricot, mis en scène à la manière des Enfoirés, par Manou aidée par Annie Sans et Sophie Cardon, en son et en lumière par la Sté "Synéolive Evénement", se sont succédé pour le plus grand plaisir des jeunes et moins jeunes.



La troupe se prépare déjà pour le spectacle 2019



Les 9èmes **ANDOUILLADES FLINOISES** ont connu un vif succès : le samedi soir, nombre de convives en hausse pour apprécier le repas concocté par Marie Simon, un beau soleil pour accueillir les producteurs locaux le dimanche et enfin un spectacle « cabaret » digne des scènes parisiennes, avec la sympathique Marielle qui a littéralement transporté le public dans le temps et l'espace grâce à ses chansons. Tant pis pour ceux qui ne sont pas venus !



Suite au concours de dessins organisé lors des Andouillades Flinoises, les classes victorieuses ont eu droit à un « atelier andouille » à la boucherie Simon.



CE2 Brossolette (Mme Pierart)



CE2-CM1 St Michel (Mme Libbrecht)



CE1 René Cassin (Mme Pierzchala)

Chacune des 3 classes a reçu en cadeau la BD de Jean-Marie Tricot retraçant l'histoire de Flines.

C'est le vendredi 18 mai qu'a eu lieu le **GALA DES ATELIERS PÉRI-SCOLAIRES.**



Des costumes, de la couleur, de la musique,



mais surtout, beaucoup de joie pour tout le monde !



Les ateliers périscolaires sont proposés aux enfants des écoles primaires, maternelles et collège : 1 fois/semaine, 10€/année pour du sport, danse, cuisine, etc...

En fin d'année scolaire, les enfants montent sur scène pour présenter le fruit d'une année de travail. Cette soirée est ouverte à tous et c'est toujours un grand moment de joie et parfois la révélation de quelques talents surprenants. N'hésitez pas à inscrire vos enfants dès la rentrée prochaine.

ECOLE BUISSONNIÈRE POUR LA «CLASSE 66» :

Depuis plusieurs années, ils partent le lundi matin pour rentrer le vendredi soir...



Au programme cette année : Vierzon, (ils ont voulu voir Vierzon !), le parc naturel de la Brenne et ses 1000 étangs, La Buissonnière (village vacances), le château de Chauvigny et son spectacle de rapaces, l'abbaye de Savin inscrite au patrimoine de l'UNESCO, une huilerie de noix à Availles, La Roche Posay, L'Angle sur l'Anglin (classé parmi les plus beaux villages de France).

Retour par Châteaudun et Paris... Une semaine chargée en souvenirs dans l'ambiance «Classe 66» !

RETROUVAILLES CHALEUREUSES LORS DU REPAS DES AÎNÉS DU 10 MAI DERNIER.

Une salle des fêtes pleine de cheveux blancs, des bénévoles au taquet pour servir le repas, la chorale des Choeurs Joyeux au mieux de sa forme, un orchestre qui a su faire revivre les succès des années passées, bref, une après-midi très riche en émotions et en retrouvailles.



Cette année encore, ce sont Emilienne GUERITTE et Albert CHARLES qui ont été mis à l'honneur, étant les doyens de l'assemblée, avec leurs 194 ans à eux 2 ! (97 ans chacun très bientôt). Rendez-vous pour tout le monde l'année prochaine...

et **SURTOUT, QU'IL N'EN MANQUE PAS UN !**

Olymp'Flines 2018

La kermesse !



Les bénévoles de l'amicale laïque se sont mobilisés pendant tout un week-end pour marquer comme il se doit la fin de l'année scolaire. Les samedi 23 et dimanche 24 juin, ils ont installé l'Amicali Circus dans et autour de la salle des fêtes. Un véritable village d'animations !



L'occasion de rappeler que cette association qui a fêté ses **70 ans**, est active tout au long de l'année pour financer des projets à destination des scolaires.

En 2017/2018, elle a reversé 3 750 € pour les sorties culturelles ou de loisirs.



Elle a soutenu l'action Savoir-Manger, Savoir-Bouger au collège, offert une sortie au parc Samara à tous les CM2, emmené l'ensemble des classes au cirque éducatif...



Au total, ce sont plus de 10 000 € qui ont été récoltés grâce aux brocantes, loteries et à la recherche de sponsors.

Félicitations à tous ces bénévoles qui œuvrent avec le sourire !

Cette année encore, Annick Bigourd, adjointe au sport, a mobilisé les bénévoles d'associations sportives pour aller à la rencontre de futurs champions scolarisés à Flines.



Ces clubs accueillent des enfants toute l'année, n'hésitez pas à les contacter pour plus de renseignements. Vous trouverez leurs coordonnées en mairie ou sur le site internet de la ville.

Beau soleil, participation nombreuse et enthousiaste des scolaires et des responsables de clubs sportifs...

Tout était réuni pour une riche découverte d'activités sportives lors de cette 3^{ème} édition des Olymp'Flines qui s'est terminée par un sympathique goûter pour tous.

Grand merci à tous les animateurs bénévoles pour cette belle rencontre.

Collège Jean Moulin :

Rencontres entre collégiens et écoliers autour du sport et de l'alimentation :

Fin mai et début juin, les classes de 6^{ème} et de 5^{ème} ont reçu des élèves des écoles de Flines mais aussi d'Anhiers pour leur transmettre des connaissances relatives à l'alimentation et à l'importance de l'activité physique pour être en bonne santé.



Pour bien démarrer la rencontre, les élèves ont pris le petit-déjeuner ensemble. Ils en ont profité pour apprendre le nom des aliments en espagnol ou en allemand et à donner leur avis dans ces langues. L'occasion aussi de déguster quelques spécialités de ces pays. Après un temps de récréation, ils se sont rendus ensemble à la salle de sport pour le volet «savoir bouger».



Le projet a pour objectif d'amener les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} à transmettre des connaissances à des élèves d'écoles primaires et maternelles. Sous la coordination de Mme Delcombel, professeur d'EPS, ils ont installé les ateliers et travaillé le vocabulaire qui leur permet de les animer.



Les collégiens ont ensuite pris en charge les écoliers pour les guider sur les parcours sportifs.



Samedi 19 Mai 2018 a eu lieu "La Coupe de France 2018 de judo par Equipes de Départements" à Villebon sur Yvette. L'équipe du Nord a fini première sur 76 équipes représentées, dont les DOM- TOM.



Dans cette équipe victorieuse, **Simon Obin**, de Flines les Râches a fait honneur à son département, à son club, le judo-club d'Orchies et à sa ville. En effet 7 combats, 6 victoires ... Flines les Râches compte donc un nouveau **Champion de France... Bravo !**

Les Flinois lors du tournoi du PPCFlines :

Résultats du samedi :

Poussins/benjamins

- 1^{er} RIDON Nolan
- 2^{ème} MEDEZ Rapahaël
- 3^{ème} DIERS Hugo Flines
- 4^{ème} MACART Théo



Minimes/cadets

- 1^{er} LANCON Hugo Flines
- 2^{ème} LEVEL Thibault
- 3^{ème} WARTELLE Alban
- 4^{ème} ALLARD Benjamin



- 500 à 699 points
- 1^{er} MAZURIER Teddy
- 2^{ème} MAZURIER Théo
- 3^{ème} MEDEZ Raphaël
- 4^{ème} CACHERA Kévin

Vétérans

- 1^{er} HANSSENS Stéphane
- 2^{ème} JAWOROWSKI Jimmy
- 3^{ème} SERGEANT Hervé
- 4^{ème} DUBART Alain Flines



Résultats du lundi :

- Série G 500 à 1299 points
- 1^{er} ILLIETTE Julien
- 2^{ème} WAYMEL Clément
- 3^{ème} LAVEINE Frédéric

Action sociale



Restons connectés !



Pensez-y...

Toutes les informations relatives aux services proposés par le CCAS sont sur le site www.flines-les-raches.fr (dans l'onglet Services / Solidarité) et toute l'actualité ainsi que des offres d'emploi sur la page **facebook**.



Cyber Centre :

Le 13 février dernier, le C.C.A.S a ouvert les portes du nouveau Cyber Centre, rue Condorcet. Cet espace numérique est proposé à toute personne démunie d'ordinateur et qui souhaite faire des démarches administratives (Pôle Emploi, CAF, CPAM, déclarations d'impôts, etc...).

Depuis son ouverture, le Cyber Centre rencontre un réel succès grâce aux bénévoles qui l'animent.

Si vous aussi, vous souhaitez faire des démarches internet, n'hésitez pas à prendre rendez-vous au C.C.A.S aux heures d'ouverture de la mairie.



En partenariat avec le Pôle Emploi, le C.C.A.S organisera l'automne prochain, un **forum sur le digital** avec pour objectif de vous familiariser avec la nouvelle technologie. Quel que soit votre âge, vous aurez à votre disposition des tableaux, des portables, des téléphones, et d'autres outils pour vous aider à franchir le pas.



Nouvel Atelier SENIORS :

Pour celles et ceux qui souhaiteraient participer au nouvel atelier « Seniors » que le C.C.A.S a mis en place, il suffit de compléter en mairie un formulaire avec vos coordonnées et vos suggestions...

Votre avis nous intéresse et nous permettra de mieux répondre à vos attentes.

Trois jeunes bénévoles pour lutter contre l'isolement des personnes âgées :

Si la solitude est un choix de vie pour certains, elle est source de souffrance et de frustrations pour beaucoup de personnes qui la subissent, notamment les seniors. Ce phénomène touche les personnes âgées notamment suite au décès du conjoint, l'éloignement de la famille, la maladie, la perte d'autonomie... les causes de l'isolement des seniors sont nombreuses.

Afin de lutter contre ce fléau, nous avons demandé à 3 jeunes bénévoles d'effectuer des visites quotidiennes chez les personnes âgées connues en mairie pour prendre le temps d'échanger.

Si vous connaissez une personne qui pourrait avoir besoin de ce service, il suffit d'en informer le C.C.A.S.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter les agents du C.C.A.S. aux heures d'ouverture de la mairie.



Accueil de loisirs



Fête des mères ou des pères, on redouble de créativité...



Bzzz... on bourdonne d'idées et d'activités !



Humm... bien manger et découvrir les producteurs locaux, quel plaisir !



Chèvrerie de Rieulay



1 - 2 - 3 ... Nous travaillons notre rythme !
Aaah... nous voilà prêts pour chanter devant les parents.



SORTEZ VOS AGENDAS !

Défilé du 13 juillet Rassemblement à 19h, rue Emile Glineur pour le défilé qui nous mènera jusqu'à la salle des fêtes pour le bal populaire prévu à 21h. Restauration sur place.



C'est toujours un grand plaisir de profiter d'une séance d'activités manuelles pour préparer des cadeaux à offrir avec notre plus beau sourire !



Compétition ou coopération, toujours une bonne occasion d'apprendre à faire ensemble et dans le respect de chacun...



Enfants et animateurs ont aussi mené un projet dans le cadre de la semaine de l'alimentation durable. Vous pourrez le découvrir en page 17.

L'accueil de loisirs du mercredi fonctionne entre chaque période de vacances scolaires. Les inscriptions se font pour 6 semaines. Pour septembre et octobre, elles démarreront le lundi 20 août.

Pour plus d'informations, contactez le service Jeunesse au 03.27.91.62.76
Le dossier d'inscription est téléchargeable en ligne sur www.flines-les-raches.fr dans l'onglet Les services / L'accueil collectif de mineurs.

Fête du centre le 21 juillet

Rendez-vous à partir de 18h30 à la salle des fêtes pour un voyage dans les contes de Disney. Spectacle ouvert à tous. Restauration sur place.



Conseil municipal des enfants



Six mois après leur prise de fonctions, les jeunes conseillers municipaux ont déjà un beau bilan à leur actif et surtout encore beaucoup de projets à développer.

Ils sont présents pour les manifestations publiques. Ils ont participé aux différentes cérémonies et commémorations. Vous avez pu les voir aux côtés des élus le 28 avril pour l'hommage rendu aux déportés de guerre, le 1er mai pour la remise des médailles du travail, le 8 mai pour le défilé. Ils étaient au gala des ateliers périscolaires et aussi à la remise des prix pour les élèves des écoles primaires et du collège. Ils se réunissent chaque mois pour faire le point sur l'avancée de chaque commission. La dernière réunion a eu lieu le lundi 18 juin. Entre-temps, chacune des 3 commissions travaille de son côté et à son rythme. Voici un aperçu de leurs travaux respectifs.



Commission Aménagement scolaire et environnement.



Les conseillers de cette commission travaillent actuellement sur l'installation d'une ruche et ont pour objectif de favoriser la biodiversité, sensibiliser l'ensemble des habitants au rôle essentiel qu'occupent les abeilles et pourquoi pas, d'ici quelques temps, de déguster la première récolte de miel 100 % flinois.

Cette action est rendue possible par l'implication de Thomas Desor, apiculteur amateur qui a décidé de mener son projet d'installation de ruches en partenariat avec le CME.

Plusieurs séances ont déjà permis aux enfants d'en apprendre plus sur la vie des abeilles, de réfléchir à un lieu d'installation en tenant compte des normes à respecter et des contraintes environnementales.



Autre perspective pour ce groupe : l'organisation d'un événement autour du jardinage qui pourrait prendre la forme d'un troc d'arbustes, de matériel et de conseils.



Commission Sport et vie scolaire

La sécurité aux abords des écoles préoccupe les jeunes conseillers. Partis du constat que de trop nombreux parents se garent au plus près de la porte de l'école au risque de rendre les trottoirs inaccessibles ou de gêner la visibilité à proximité des passages piétons, ils ont décidé de réaliser une saynète pour que chacun prenne conscience du danger encouru par les enfants à cause de cette incivilité.

En attendant, ils ont préparé des panneaux de signalisation pour sensibiliser les conducteurs.



Commission Animation locale, solidarité et intergénération

En plus de la collecte de bouchons organisée au profit de l'association les Bouchons d'amour qui est toujours en cours, un autre projet important a été mené.

Le mercredi 23 mai, les jeunes conseillers se sont rendus au Clos des Amarantes, béguinage situé rue du 11 novembre.

Ils ont rencontré les résidentes et ont partagé un moment très agréable.

Après avoir pris le temps de faire connaissance, les enfants ont animé un loto.

Ils ont aussi préparé des crêpes en suivant les conseils de Sabrina, animatrice de la structure. Le goûter a permis de poursuivre la discussion avant de continuer à s'amuser avec les mots. Avant de se quitter les enfants ont récité des fables de La Fontaine et ils ont essayé d'en lire dans leur version patoisante, mais là, ce sont les résidentes qui ont dû prendre le relais. Eclats de rire garantis !

Devant tant de convivialité, tous ont décidé de se revoir régulièrement.



La prochaine action de cette commission sera tournée vers la protection animale.



Bonnes vacances à tous !

Alimentation durable

La semaine de l'alimentation durable s'est déroulée du 26 mai au 3 juin.

Retour en images sur tous les événements qui l'ont ponctuée...

Un atelier pour apprendre à lire les étiquettes animé par Yves Agatone de l'UFC Que choisir



La remise des prix du concours de recettes durables en présence de Jean-Luc Hallé, vice-président de la CAD.



Les gagnants de ce concours sont Delphine Boisdequin, Aurélie Baert, Michel et Marie-Pierre Schnaidt, Cléo Lefebvre et Laurence Butstraen. Découvrez les recettes gagnantes ci-contre et retrouvez-les en détail sur le site de la ville ou à l'accueil de la mairie.



Les lots de ce concours ont été offerts par l'Auberge du Bois Vert, la Chèvrerie du Cattelet, les Saveurs Maraîchères, la jardinerie Houzet, les serres Dambrine (à Sin-le-Noble), la ferme Lecocq, les Cuisines du Gourmet et la bibliothèque pour tous.



Cake au chèvre et pesto d'orties
recette proposée par Delphine Boisdequin.

Pour 4 personnes :

Pesto :

- 3 poignées d'orties
- 15 cl d'huile d'olive
- 30 g de parmesan râpé
- 50 g de noix
- 3 gousses d'ail
- Le jus d' 1/2 citron
- Sel et poivre

Préparation :

Broyer les noix au blender ou au mixeur (mortier et pilon pour les plus courageux)
Rajouter les autres ingrédients et mixer le tout
Saler et poivrer

Cake :

- 4 oeufs
- 6 c.à soupe de pesto
- 150 g de farine T 65 ou semi-complète
- 70 grammes de parmesan ou un reste de fromage à râper
- 1/2 bûche de chèvre coupée en morceaux
- 1/2 sachet de poudre à lever

Préparation :

Préchauffer le four à 180°.
Battre les œufs en omelette dans un grand saladier.
Ajouter le pesto, la farine, le fromage râpé et le fromage de chèvre.
Bien mélanger.
Ajouter la levure, mélanger.
Graisser un moule à cake avec un peu d'huile d'olive. Y verser la préparation et faire cuire au four à 180° pendant 35 mn

Bon appétit !

Les autres participants ont proposé une assiette estivale (fondant de carottes et brick au fromage de brebis), des soupes aux fanes de radis ou de carottes, des verrines de radis au chèvre frais, un gaspacho de betteraves...

A l'initiative de Karine Griffon, responsable de la restauration scolaire, les enfants ont pu goûter des toasts au chèvre cuisinés à partir de produits locaux. A l'école Cassin puis à Brossolette, cette dégustation a été accompagnée d'un quizz sur la saisonnalité des produits.



Tartines grillées au fromage de chèvre frais et au miel

Les ingrédients

- Pour 6 personnes :
- 6 tartines de pain aux céréales
 - 240 g de chèvre frais
 - un peu de miel
 - 6 petites branches de thym

Déposer une tranche épaisse de chèvre frais sur chaque tartine.
Badigeonner de miel.
Saupoudrer le thym.
Enfourner les tartines garnies au four à 180° pendant 10 mn.
Servir aussitôt.

Astuce :

Vous pouvez remplacer le miel par une julienne de betteraves cuites et servir le tout sur un lit de chicorée frisée assaisonnée à l'huile d'olive et au vinaigre balsamique.

L'accueil de loisirs du mercredi a organisé un repas durable. Les enfants ont été sensibilisés aux produits locaux, bio... Ils sont allés faire les achats, ont aidé en cuisine et ont surtout apprécié la dégustation...



Jus de pommes bio et toasts au pâté régional...





Comme le dit le proverbe...

« *Jamais deux sans trois* »

Voici un 3ème éco-jardin à Flines

Monique et Florent, les propriétaires de ce jardin intègrent le réseau du PNR. Découvrez leur éco-jardin...

Petit rappel : c'est quoi, un éco-jardin ?

C'est un jardin géré écologiquement, il est cultivé sans aucun produit chimique, avec des engrais naturels et des traitements à base de plantes. Il privilégie la faune et la flore locales pour en augmenter la biodiversité.

Dans cet éco-jardin les abeilles sont reines



Florent pratique l'apiculture naturelle. Les abeilles sont souveraines et produisent le miel pour leur propre besoin et celui de l'apiculteur.

Dans cet éco-jardin on trouve également :

- Plusieurs carrés potagers et une serre
- Des zones naturelles
- Des arbres et plantes d'ornement
- Des arbres fruitiers
- Un sous-bois avec de nombreux abris
- Un petit bassin
- Un grand espace pour les poules...

Un éco-jardin avec une grande biodiversité.

Pourquoi pas vous ?

Soyez le prochain éco-jardinier à Flines

en contactant le PNR au 03.27.19.19.70

ou sur www.pnr-scarpe-escout.fr

devenez éco-jardinier du parc naturel



C'EST DE SAISON !

Les conseils des éco-jardiniers

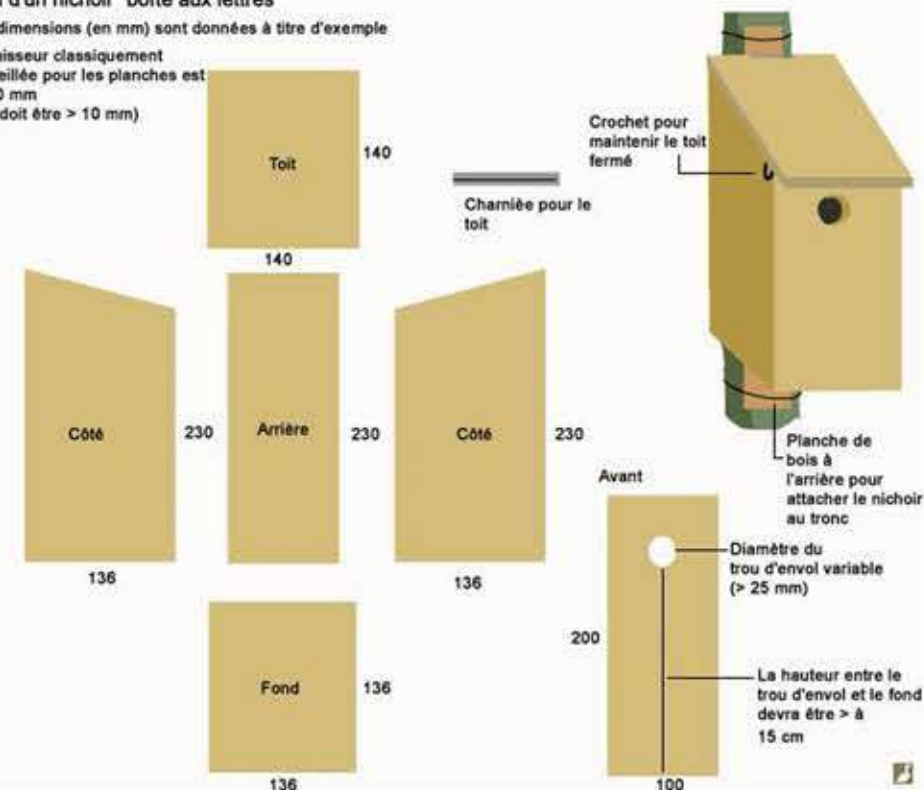
En cette période estivale, nous vous proposons de construire, avec vos enfants ou petits-enfants, des nichoirs que vous installerez à la fin de l'automne.

A titre d'exemple, un nichoir pour mésange charbonnière. Le trou d'envol a un diamètre de 32 à 35 mm.

Plan d'un nichoir "boîte aux lettres"

Les dimensions (en mm) sont données à titre d'exemple

L'épaisseur classiquement conseillée pour les planches est de 20 mm (elle doit être > 10 mm)



Principales préconisations à respecter :

- Utilisez des planches de bois brut et résistant à l'humidité (sapin, peuplier, aulne...).
- Ne traitez pas le bois avec des produits toxiques ou répulsifs. Utilisez simplement de l'huile de lin pour la protection et du brou de noix pour la coloration. L'intérieur du nichoir doit rester impérativement brut.
- Prévoyez un système d'ouverture de votre nichoir pour le nettoyer avant l'hiver.
- Percez le fond de quelques trous afin de permettre l'évacuation de l'humidité et d'améliorer la ventilation.
- Posez le nichoir entre 2 et 3 mètres de haut selon l'espèce. Il doit toujours être suspendu au-dessus du vide et légèrement incliné vers l'avant afin d'éviter à la pluie de pénétrer à l'intérieur.
- Orientez le trou d'envol du nichoir à l'opposé des vents dominants, jamais en plein soleil ni en pleine ombre, l'orientation idéale est le Sud-Est.
- Veillez à protéger l'arbre sur lequel est accroché le nichoir : ne clouez jamais de pointes dans le tronc.
- Afin d'éviter les bagarres, il est préférable de séparer les nichoirs du même type d'environ 60 mètres.
- Lorsqu'un nichoir est occupé, la tentation est forte de soulever le toit pour voir ce qui se passe à l'intérieur... Résistez-y ! vous risqueriez de voir les adultes abandonner la nichée.



Parc naturel régional Scarpe-Escout

Ecogardes

Tél. 03.27 19 19 70

ecogardes@pnr-scarpe-escout.fr

www.pnr-scarpe-escout.fr



Espace public

Les agents des services techniques œuvrent chaque jour pour embellir la ville et améliorer notre quotidien.

Voici quelques exemples de chantiers réalisés ce trimestre :

Extension du columbarium

Un pavage a été réalisé pour permettre le dépôt de fleurs aux abords du columbarium



Fauchage sur les espaces publics et aux abords des fossés

L'entretien des espaces verts est un travail régulier qui mobilise beaucoup de temps et d'énergie...



Réfection du mur dans la cour de l'école Cassin



Installation d'une réserve pour le matériel du tir à l'arc

Rien ne se perd... Pour installer cette réserve, les agents ont utilisé l'ancien préau de l'école Gérard Philipe.



Le désherbage s'effectue sans produits phytosanitaires



RAPPEL



Conformément à l'arrêté municipal du 25 septembre 2014 relatif à la réglementation des bruits de voisinage, nous vous rappelons que : "Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués **chaque jour de la semaine que de 8h30 à 20h, le samedi de 9h à 20h et le dimanche ou les jours fériés de 9h à 12h uniquement.**"

Le bon geste pour l'environnement

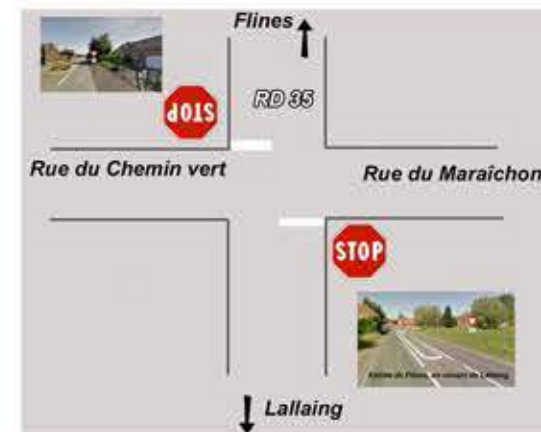
Tri sélectif des bouteilles en plastique

Il est recommandé de ne pas les écraser avant de les jeter. En effet, les capteurs optiques du SYMEVAD ne reconnaissent pas les bouteilles écrasées. Elles ne pourront être recyclées. Si toutefois vous manquez de place, vous pouvez toujours les écraser, mais en long, comme sur l'illustration ci-contre.



ATTENTION CHANGEMENT DE PRIORITÉ

Afin d'améliorer la sécurité sur la RD 35, deux STOP ont été installés au croisement de la rue du Maraïchon et de la rue du Chemin vert.



Rappel : En raison du risque qu'il fait encourir à tous, le non-respect d'un stop est puni par une amende de 135 euros et un retrait de 4 points sur le permis de conduire.



Perceval : une plateforme pour signaler les fraudes à la carte

Vous êtes victime d'une fraude à la carte bancaire ?

Afin de lutter contre la fraude bancaire, le centre de lutte contre les criminalités numériques de la gendarmerie nationale a mis en place un nouveau dispositif permettant aux victimes d'escroqueries à la carte bancaire de signaler en ligne la fraude dont elles ont été victimes.



Le signalement sur Perceval permet d'obtenir un récépissé à transmettre à votre banque pour faciliter le remboursement. Cela n'empêche pas de porter plainte ultérieurement si nécessaire.

Quel intérêt?

Ce système permet aussi de recouper les informations du renseignement criminel à l'échelle nationale.

Dans quelles conditions utiliser Perceval ? Pour signaler sur Perceval l'utilisation frauduleuse de votre carte bancaire, vous devez remplir les conditions suivantes :

- Etre toujours en possession de votre carte bancaire.
- Les coordonnées de votre carte bancaire ont été utilisées pour faire un achat en ligne.
- Ne pas être à l'origine des sommes dépensées
- Avoir fait opposition sur votre carte bancaire auprès de votre banque.

Vous pouvez accéder à Perceval sur le site www.service-public.fr, via l'onglet « fraude à la carte bancaire »

Conseil municipal

Compte rendu du Conseil Municipal du 26 mars 2018

Étaient à l'ordre du jour, les points suivants :

I/ Adoption du PV du conseil du 8 février 2018

Ce procès verbal est adopté à l'unanimité.

II/ Nomination d'un conseiller municipal suite au décès de Monsieur René Guérez

Suivante sur la liste, Mme Valérie Morelle est désignée conseillère municipale en remplacement de M. René Guérez.

III/ Vacance du poste du 5ème adjoint

Suite au décès de M. René Guérez, le poste de 5ème adjoint est vacant. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas pourvoir au remplacement de ce poste, les 6ème, 7ème et 8ème adjoints montant d'un rang.

IV/ Finances communales

a) Amortissement des biens acquis en 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'amortir les biens acquis en 2017 pour 126.000€, amortissements des années antérieures inclus.

b) Taux d'imposition communaux

Sur proposition de Madame le Maire, en application du rapport d'orientations budgétaires du 8 février dernier, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux cette année.

c) Subventions aux associations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, renouvelle ses subventions aux associations au même montant que l'année dernière malgré la conjoncture économique.

d) Tarifs communaux

Cette année encore, les tarifs communaux n'augmenteront pas pour éviter de surcharger le budget des ménages.

e) Budget primitif 2018

Madame le Maire présente le projet de budget primitif de l'année qui reprend les orientations du rapport d'orientation budgétaires du 8 février 2018.

La section de fonctionnement, équilibrée à 3.711.544,00€, se décompose comme suit :

Recettes de fonctionnement :

Chapitre 013 : atténuation des charges (remboursement rémunérations) : 70.000,00€

Chapitre 70 : produits des services et du domaine : 350.000,00€

Chapitre 73 : impôts et taxes : 2.286.680 € dont 1.295.000 € pour les taxes foncières et d'habitation.

Ces taxes n'ont pas été augmentées depuis 2011.

Chapitre 74 : dotations et participations :

959.864,00€ dont 554.416,00€ pour la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat.

Chapitre 75 : autres produits de gestion courante :

38.000,00€. Il s'agit de la location du bureau de poste et de la salle des fêtes.

Chapitre 77 : produits exceptionnels pour 9.400,00€.

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 011 : charges à caractère général :

843.000,00€. Prévision identique à 2017, elles représentent tous les achats nécessaires au fonctionnement des bâtiments et services.

Chapitre 012 : charges de personnel :

1.753.775,00€, prévision un peu inférieure à 2017 qui intègre les évolutions, revalorisations de carrières, la médecine professionnelle et assurance statutaire.

Chapitre 65 : charges de gestion courante :

380.000,00€. Y sont reprises les dépenses liées aux subventions aux associations et CCAS pour 176.000,00€, les contributions aux organismes de regroupement pour 105.000,00€ et les rémunérations des élus.

Chapitre 66 : intérêts de la dette : 122.200,00€. En baisse par rapport à 2017, ce chapitre intègre une dotation de 21.000,00€ pour les intérêts connus non échus de la dette.

Chapitre 67 : charges exceptionnelles : 6.000,00€. Cette dotation reprend essentiellement les achats de prix aux écoliers.

Chapitre 023 : prélèvement pour la section d'investissement (opération d'ordre) : 480.569,00€ en nette hausse par rapport à 2017 (+ 68,15%).

Chapitre 68 : amortissements (opération d'ordre) : 126.000,00€. Il s'agit de l'amortissement des biens acquis précédemment.

La section d'investissement, équilibrée à 898.669,00€, se décompose comme suit :

Recettes d'investissement :

Le fonds de concours annuel de la CAD : 36.600,00€

Un fonds de concours exceptionnel de la CAD lié à la construction des blocs sanitaires de l'école Brossolette : 74.500,00€

Le fonds de compensation de la TVA (sur dépenses d'investissement 2016) : 141.000,00€

La taxe d'aménagement (liée aux permis de construire) : 40.000,00€

Le prélèvement de la section de fonctionnement (opération d'ordre) : 480.569,00€

Les amortissements (opération d'ordre) : 126.000,00€

Dépenses d'investissement :

Frais d'études liés à la révision du PLU : 6.000,00€

Travaux de voirie, éclairage public, signalisation routière : 282.000,00€

Travaux de bâtiments dont mise en sécurité des

écoles, accès, PMR... : 228.519,00€

Équipements sportifs vestiaires stade : 50.000,00€

Matériels, mobiliers pour écoles, services

techniques, sports... : 25.250,00€

Reversement d'un trop perçu de taxes

d'aménagement : 18.300,00€

Remboursement capital emprunts : 288.600,00€

Mis au vote, ce budget est adopté par 22 voix pour et 4 contre.

VI/ Personnel communal

Comme chaque année et essentiellement pour l'encadrement de l'Accueil Collectif de Mineurs (centre aéré), le Conseil Municipal autorise le recrutement de personnel saisonnier.

VII/ SIDEN SIAN – modifications statutaires

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification des statuts du SIDEN SIAN relative au principe de versement par une collectivité qui quitterait le syndicat, d'une contre partie correspondant à la valeur nette comptable des biens mis en place par le SIDEN SIAN, déduction faite des subventions perçues et du solde de l'encours de la dette qui s'y rapporte.

VIII/ Motion du barreau de Douai

A l'unanimité, le Conseil Municipal soutient la motion du barreau de Douai contre la suppression du Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale de Douai-Cambrai.

VIII/ Questions diverses

Madame le Maire donne des informations aux élus :

- Sur le projet de béguinage de Norvège dans le site de l'ancienne usine LECCEL. L'architecte des bâtiments de France a validé les plans et les négociations continuent entre l'Etablissement Public Foncier et le propriétaire pour l'acquisition.

- Sur le nouveau bureau de la crèche ainsi que la mise en place d'un comité de pilotage composé de membres de ce bureau et d'élus, conformément à la convention signée lors de la construction du nouveau bâtiment.

- Sur la procédure de révision générale du PLU, l'enquête publique allant vraisemblablement se dérouler à partir de septembre prochain.

Madame Annie Monnier, Adjointe, apporte également des informations sur deux actions à mener dans le cadre du programme Alimcad pour une alimentation saine, à savoir une action « anti-gaspi » et une autre « Alimjeunesse ».

DROIT D'EXPRESSION *

LISTE MAJORITAIRE : AGIR ET CONTINUER POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE

Préserver l'environnement, favoriser la cohésion sociale et promouvoir une économie responsable sont les trois piliers du développement durable. Dans ce domaine, notre commune mène une politique volontariste avec notamment le programme Alimcad pour lutter contre le gaspillage alimentaire, soutenir les producteurs locaux. Elle n'utilise plus, de produits nocifs à l'environnement comme le veut la réglementation et travaille avec le PNR pour favoriser le jardinage au naturel. Or, l'Etat qui oblige les collectivités à appliquer les directives nationales et européennes en matière de respect de l'environnement revient, lui, sur l'utilisation du glyphosate. Dans le même temps, le taux de crédit d'impôt énergétique (CITE) est ramené à 15% (au lieu de 30 précédemment) et en matière de cohésion sociale, que dire de la loi Elan, qui revient sur le pourcentage obligatoire de logements adaptés aux personnes handicapées et en perte d'autonomie, alors que la population est de plus en plus vieillissante ?

RASSEMBLEMENT FLINOIS

Lors du dernier Conseil Municipal, nous avons gardé la ligne de conduite expliquée dans notre dernier tract et avons donc voté contre le compte administratif 2017.

Concernant le Couvent cédé à l'euro symbolique, nous avons réagi sur le coût du désamiantage qui reste à la charge de la commune (96 000 € HT). Même si des subventions peuvent être obtenues, nous pensons que cette dépense aurait pu être négociée avec Eiffage. D'autres surprises nous attendent peut-être encore.....

Nous nous félicitons de la reconduction du salon de l'ACF.

BAVO à Nicolas Abraham pour l'inauguration de son installation à Flines et nous lui souhaitons pleine réussite dans son entreprise.

Excellentes vacances à toutes et à tous

BON SENS ET DÉMOCRATIE

NOTRE PARTI C'EST FLINES

La section flinoise du parti socialiste n'a pas transmis de texte.

* Les textes sont restitués tels qu'ils ont été transmis